

Important : Raccordement à une antenne adaptée.

Le transpondeur AIS est un émetteur radio. L'antenne transforme l'énergie électrique émise par le transpondeur en un champ électrique aérien. Pour que cette transformation d'énergie soit satisfaisante, l'antenne doit être suffisamment bien adaptée à la fréquence. Meilleure est l'adaptation de l'antenne, meilleures sont les performances en émission/réception. Par extrême, l'absence d'antenne ou bien une antenne totalement inadaptée peut endommager l'émetteur car l'énergie du signal retourne alors au transpondeur. Si une antenne existante est conservée, il est conseillé de faire une vérification du TOS et ne pas faire fonctionner l'AIS s'il n'est pas raccordé à une antenne VHF. Les fréquences AIS sont situées à l'extrémité de la bande de fréquence VHF. Pour une meilleure qualité d'émission réception, il est recommandé d'utiliser une antenne VHF-AIS ou bien de faire vérifier l'adaptation de l'antenne existante ($TOS < 1,5$) avec les fréquences AIS.

Important : Paramétrage MMSI du transpondeur AIS

Le module AIS a été fabriqué et testé à l'usine. Il conserve dans sa mémoire le dernier numéro MMSI et nom du navire enregistré dans sa mémoire. Vous avez l'obligation de modifier la programmation du module avec les informations propres à votre navire (voir paragraphe Paramétrage MMSI du transpondeur AIS). A défaut vous risquez une visite des douanes et seriez passible de sanctions.

Important : Déclaration du transpondeur aux autorités nationales

L'AIS est un émetteur radio homologué. Vous avez l'obligation de déclarer son installation à bord de votre navire afin qu'il soit ajouté à la licence ANFR de votre embarcation. (<https://teleservice-radiomaritime.anfr.fr/login>) (ANFR / Gérer les Fréquences/Radiomaritime/Licence MMSI/Accéder au téléservice/Me connecter)

Paramétrage MMSI du traceur de carte KP25/27/29 AIS

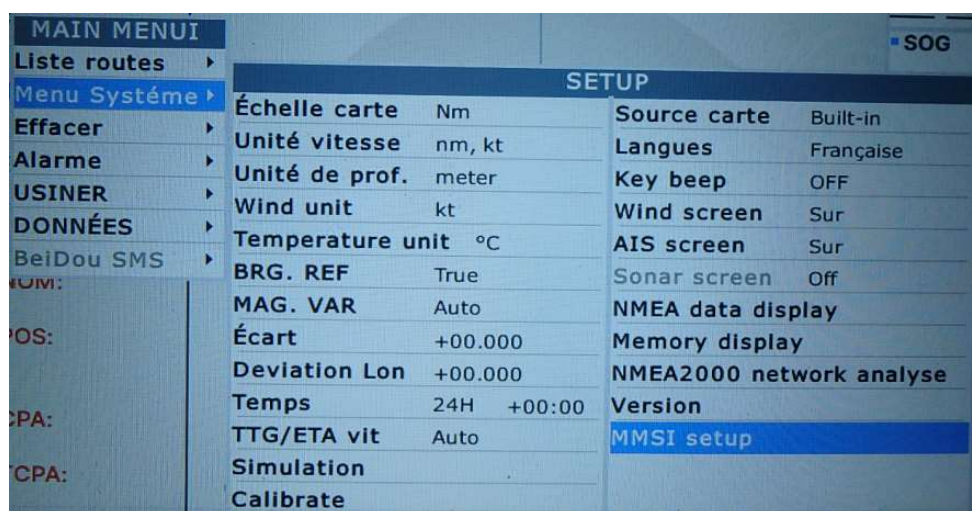
Vous avez besoin des informations de la licence ANFR de votre navire disponibles sur le site internet de l'ANFR/ SERVICE RADIO MARITIME : <https://teleservice-radiomaritime.anfr.fr/login>

- Raccorder le traceur KP25/27/29 à une antenne VHF/AIS et une antenne GPS
Le paramétrage s'effectue avec le clavier du traceur :



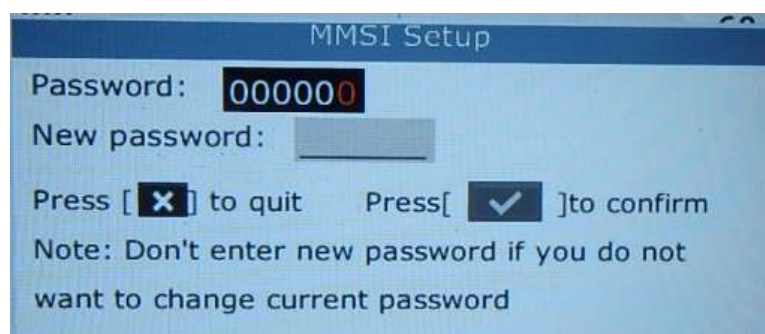
- Raccorder le traceur à l'alimentation (12V)
- Allumer le traceur en appuyant sur  , le traceur émet un bip et affiche le logo ONWA. Attendez quelques secondes que l'appareil exécute son cycle de démarrage et affiche la page d'avertissement « WARNING » et Press [] to accept

- Appuyer sur  puis sur MENU  puis  pour sélectionner MMSI setup

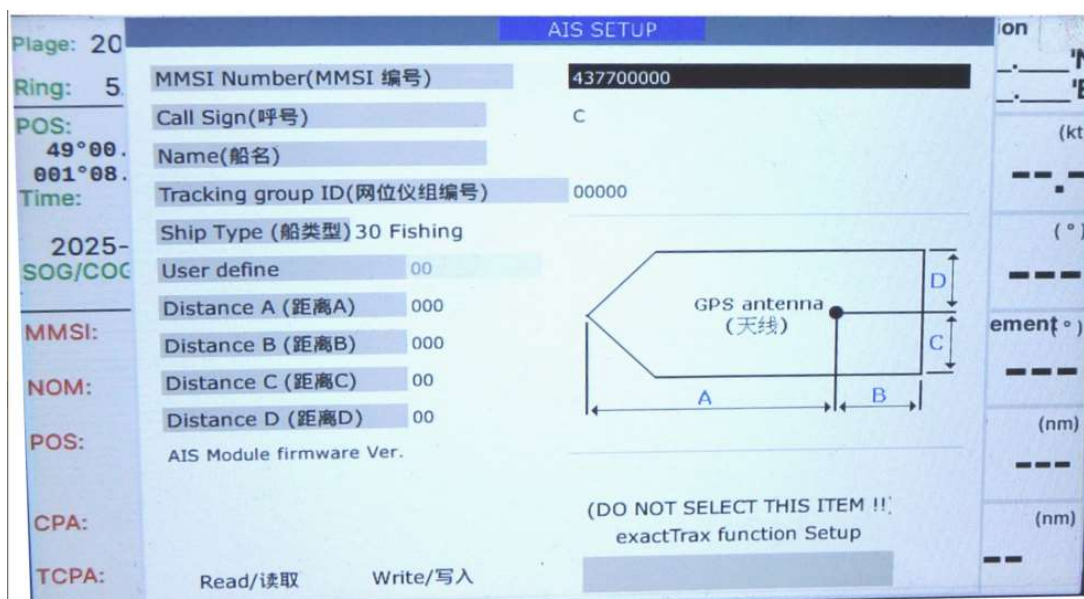


Puis valider  pour entrer dans le menu.

Entrer le mot de passe 000000 en appuyant sur  puis  puis  pour compléter le mot de passe puis  pour avoir accès au champ « Press  to confirm »



MENU : AIS SETUP



- Champs à remplir :

- MMSI Number = MMSI (nombre à 9 chiffres voir licence ANFR)
- Call Sign : Indicatif radio (2 lettres + 4 chiffres voir licence ANFR)
- Name = Nom du navire ou bateau (en Lettres ou chiffres alpha-numériques, **aucun caractère spéciaux comme « @'& ... »**)
- Tracking Groupe ID: ne pas renseigner (concerne les bateaux navigant en flottille).
- Ship type : 36 (voilier) / 37 (moteur)
- User define : 00
- Distances A, B, C, D en mètres (nombres entiers sans décimale) : distances de l'antenne GPS à la proue, à la poupe, aux bordées babord et tribord

Pour passer d'un champ à un autre



Pour valider



Pour modifier une valeur



Pour terminer et enregistrer le paramétrage



Pour valider



puis pour retourner au menu principal :



.....